

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 décembre 2018

**Rapporteur :
Monsieur Georges-Philippe
FONTAINE**

N° 17

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 20/12/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/12/2018
(accusé de réception du 19/12/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Signature d'un mandat de service public avec Radio France Bleu Breizh Izel

La ville de Quimper souhaite signer avec Radio France Bleu Breizh Izel un mandat de service public pour une durée d'un an non renouvelable maximum 9 fois (10 ans au total) par lequel Radio France s'engage à accompagner et valoriser des événements culturels et/ou sportifs locaux. En contrepartie, la Commune propose à Radio France de lui consentir pendant la durée du mandat un rabais annuel de loyers de 19.000 € HT pour l'occupation de leurs nouveaux locaux situés à Créac'h Gwen, conformément à la réglementation sur les SIEG (services d'intérêt économique général).

Afin d'assurer le maintien sur le territoire quimpérois de Radio France Bleu Breizh Izel dans des locaux adaptés et aux normes, la ville de Quimper a souhaité confier à un opérateur économique le soin de réaliser sous sa maîtrise d'ouvrage un immeuble brut de béton. Suite à l'appel public à candidature réalisé en juin 2016, c'est le groupement d'entreprises Joncour et Immobilier Quimpérois qui a été retenu pour la réalisation de ce bâtiment qui accueillera Radio France fin 2018.

Cet immeuble de plein pieds d'environ 860 m² a été construit à proximité de la piscine Aquarive et face à la pépinière d'entreprises.

Ce projet est réalisé sous la forme d'une concession de travaux. La Ville de Quimper met à disposition du concessionnaire un terrain durant 25 ans et devient locataire (au minimum 9 ans) du bâtiment construit par le concessionnaire. A l'issue de la période de 25 ans, le bâtiment et le terrain reviendront pleinement à la Ville de Quimper. Radio France sera sous locataire de l'immeuble, qu'elle louera à la Ville de Quimper.

Le montant de l'opération est estimé à environ 2 millions d'euros HT, dont 1 million pour les aménagements intérieurs par Radio France. Le bâtiment a été livré en novembre 2017 brut de béton à Radio France qui y réalise l'ensemble des travaux d'aménagement avant de s'y installer en décembre 2018.

Parallèlement la ville de Quimper souhaite signer avec Radio France Bleu Breizh Izel un mandat de service public pour une durée d'un an renouvelable 9 fois (10 ans au total). Ainsi la Commune souhaite tirer profit du savoir-faire et de l'image de la station France Bleu Breizh Izel pour promouvoir et valoriser des événements locaux que la ville organise.

En contrepartie, la Commune propose à Radio France de lui consentir un rabais annuel de loyers de 19.000 € HT. Radio France versera donc un loyer annuel de 50 000 € HT (correspondant au loyer actuel) pour la mise à disposition des nouveaux locaux de Créac'h Gwen pour une valeur de loyer estimés à 69 000 € par le service de France Domaine.

Il conviendra de plus de conclure durant le premier trimestre 2019 une convention de partenariat entre Radio France et la Ville de Quimper qui définira précisément les événements qui seront valorisés par Radio France dans le cadre de la présente mission service public.

Conformément à la réglementation européenne sur les SIEG, la durée maximale des mandats de service public ne pourra dépasser 10 ans. Aussi, passé ce délai, le montant du loyer de la sous location commerciale devra être identique au montant de loyer effectivement payé par la ville de Quimper au concessionnaire du bâtiment.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de valider le rabais de 19 000 € HT du loyer annuel versé par Radio France pour l'occupation de ses nouveaux locaux de Créac'h Gwen ;
- 2 - d'autoriser monsieur le maire à signer le projet de mandat de service public.